



Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue publiquement le 4 novembre 2024 à 16 h 30, dans la salle des délibérations du conseil municipal, située au 1386, rue Dumouchel, Sainte-Adèle, Province de Québec, à laquelle sont présents les membres du conseil suivants formant le quorum :

Madame Michèle Lalonde	Mairesse
Monsieur Richard Allard	Conseiller du district 1
Madame Arielle Beaudin	Conseillère du district 2
Monsieur Gaëtan Gagné	Conseiller du district 5
Monsieur David Huggins-Daines	Conseiller du district 6

Messieurs les conseillers Alexandre Laganière et Jean-François Robillard sont absents pour toute la durée de la séance.

Sont également présentes la greffière, la directrice générale ainsi que la directrice générale adjointe.

La mairesse déclare la séance ouverte à 16 h 30 et s'adresse au public.

RÉSOLUTION NO. 2024-500

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 4 novembre 2024

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Gaëtan Gagné

POUR : Monsieur Richard Allard
Madame Arielle Beaudin
Monsieur Gaëtan Gagné
Monsieur David Huggins-Daines

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 4 novembre 2024.

RÉSOLUTION NO. 2024-501

Mandat à PFD Avocats – Cadrin Consultants inc.

ATTENDU les procédures introduites par Cadrin Consultants inc. dans le dossier de cour 700-22-048341-241;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Richard Allard

POUR : Monsieur Richard Allard
Madame Arielle Beaudin
Monsieur Gaëtan Gagné
Monsieur David Huggins-Daines

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Sainte-Adèle mandate la firme PFD Avocats afin d'assurer la défense de la Ville dans le dossier 700-22-048341-241;

QUE la greffière et directrice des Services juridiques soit autorisée à mandater toute personne dont les services pourraient être requis dans le cadre de ce dossier.

RÉSOLUTION NO. 2024-502

Autorisation de paiement – Dépassement de coût – Consultation publique – PPU Chantecler

ATTENDU la résolution 2024-142 adoptée lors de la séance ordinaire du 15 avril 2024 autorisant le dépassement de coûts et l'octroi du mandat à *Le Picbois*;



ATTENDU QU'après réception des factures émises par *Le Picbois*, en tenant compte des frais d'administration inhérents aux ajouts, un dépassement du coût des factures s'élève à plus de 10 % de l'offre initiale;

ATTENDU le rapport de madame Sophie Charpentier, directrice générale, daté du 24 octobre 2024;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. David Huggins-Daines

POUR : Monsieur Richard Allard
Madame Arielle Beaudin
Monsieur Gaëtan Gagné
Monsieur David Huggins-Daines

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil autorise le dépassement de coûts pour un montant total de 2 582\$ taxes incluses, à payer à *Le Picbois*;

QUE le Service de la trésorerie soit autorisé à effectuer les paiements requis à même le budget d'opérations.

RÉSOLUTION NO. 2024-503

Autorisation de paiement – Assurances FQM

ATTENDU la résolution 2024-254 adoptée lors de la séance du 17 juin 2024 pour l'adhésion de la Ville au fonds d'assurance des municipalités du Québec (FQM);

ATTENDU la facture de la FQM Assurances relativement aux différents contrats d'assurance pour l'année 2024-2025, soit de la période du 1^{er} novembre 2024 au 1^{er} novembre 2025;

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE : Mme Arielle Beaudin

POUR : Monsieur Richard Allard
Madame Arielle Beaudin
Monsieur Gaëtan Gagné
Monsieur David Huggins-Daines

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Service de la trésorerie soit autorisé à effectuer le paiement de la prime, conformément à la facture reçue de 514 284,89 \$, incluant la taxe sur prime de 9%;

QUE le Service de la trésorerie soit autorisé à payer à même le budget d'opérations.

RÉSOLUTION NO. 2024-504

Octroi de contrat – Établissement d'un cadre financier

ATTENDU la mise en concurrence effectuée auprès de quatre fournisseurs pour le service d'un cadre financier;

ATTENDU QUE 2 fournisseurs ont transmis les prix suivants :

- Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) 33 000 \$ (plus taxes)
- Malette 37 125 \$ (plus taxes)

ATTENDU la recommandation de madame Julie Brazeau, trésorière, datée du 17 octobre 2024 ;



IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE : Mme Arielle Beaudin

POUR : Monsieur Richard Allard
Madame Arielle Beaudin
Monsieur Gaëtan Gagné
Monsieur David Huggins-Daines

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCORDER le contrat pour le service d'un cadre financier, à la firme Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT), pour la somme de 33 000 \$ plus les taxes applicables ;

QUE le Service de la trésorerie soit autorisé à effectuer les paiements à même le budget d'opérations.

RÉSOLUTION NO. 2024-505

Autorisation de signature – Renouvellement du contrat pour les licences infonuagiques de Microsoft Office 365

ATTENDU le rapport de Marc Charron, chef de la division des approvisionnements et de la technologie des informations, daté du 24 octobre 2024;

ATTENDU QUE le Service de la trésorerie doit renouveler le contrat avec *Compugen* ;

ATTENDU QUE le contrat proposé a été qualifié, négocié et conclu par le Ministère de la Cybersécurité et du Numérique pour les organismes publics et gouvernementaux;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. David Huggins-Daines

POUR : Monsieur Richard Allard
Madame Arielle Beaudin
Monsieur Gaëtan Gagné
Monsieur David Huggins-Daines

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil autorise le renouvellement de contrat avec *Compugen* à partir du 5 novembre 2024 pour 3 ans, pour une somme de 142 000 \$ taxes incluses;

QUE le conseil autorise Marc Charron, chef de la division des approvisionnements et de la technologie des informations, à signer, pour et au nom de la Ville, le renouvellement du contrat avec *Compugen*;

QUE le Service de la trésorerie soit autorisé à effectuer les paiements à même le budget d'opérations.

RÉSOLUTION NO. 2024-506

Adjudication – Fourniture de sable et matériaux abrasifs – TP-2024-008

ATTENDU l'appel d'offres effectué concernant la fourniture de sable et matériaux abrasifs pour l'entretien des chaussées;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions s'est tenue le 4 novembre 2024 ;

ATTENDU QUE le résultat de l'ouverture est le suivant :

Noms des soumissionnaires

Prix soumis (3 ans)
(taxes incluses)

– Lafarge Canada inc.	581 878,13 \$
– 9418-0528 Québec inc.	699 990,80 \$
– Valosphère Environnement	841 858,45 \$

ATTENDU la recommandation de monsieur Patric Lacasse, directeur du Service des travaux publics, datée du 4 novembre 2024 ;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Gaëtan Gagné

POUR : Monsieur Richard Allard
Madame Arielle Beaudin
Monsieur Gaëtan Gagné
Monsieur David Huggins-Daines

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCORDER le contrat à l'entreprise Lafarge Canada inc., pour un montant de 506 091 \$, plus les taxes applicables, pour la période du 1^{er} octobre 2024 au 30 septembre 2027, le tout sous réserve de la transmission par l'entreprise de tous les documents nécessaires et prévus au document d'appel d'offres ;

QUE le Service de la trésorerie soit autorisé à effectuer les paiements selon le devis et le bordereau de soumission à même le budget d'opérations.

RÉSOLUTION NO. 2024-507

Octroi de contrat – Étude géotechnique pour la caserne

ATTENDU la mise en concurrence effectuée auprès de dix fournisseurs pour l'étude géotechnique du futur site pour la caserne de pompiers;

ATTENDU QUE quatre fournisseurs ont transmis les prix suivants :

Noms des fournisseurs

Prix soumis (plus taxes)

- SCP Geotek inc.	53 910.00\$
- Solmatech inc.	60 711.49\$
- DEC Enviro	72 735.00\$
- Qualilab inspection inc	82 060.00\$

ATTENDU la recommandation de madame Catherine Richard-Nobert, chef de division actifs et projets spéciaux – bâtiments, des Services techniques et hygiène du milieu, datée du 25 octobre 2024 ;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Richard Allard

POUR : Monsieur Richard Allard
Madame Arielle Beaudin
Monsieur Gaëtan Gagné
Monsieur David Huggins-Daines

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCORDER le contrat pour l'étude géotechnique du futur site pour la caserne de pompiers, à SCP Geotek inc., pour un montant de 53 910 \$ plus les taxes applicables ;

QUE le Service de la trésorerie soit autorisé à financer les paiements à même le règlement d'emprunt 1341.

RÉSOLUTION NO. 2024-508
AVIS DE MOTION

Je, David Huggins-Daines, conseiller municipal, donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté le futur règlement 1314-2021-L-1 modifiant le *Règlement de lotissement numéro 1314-2021-L* visant à modifier les dispositions d'exemptions des normes de lotissement;

Un projet de règlement est aussi présenté et déposé séance tenante.

RÉSOLUTION NO. 2024-509

Règlement 1314-2021-Z-16 modifiant le *Règlement de zonage numéro 1314-2021-Z* visant à modifier le plan de zonage et ajouter des dispositions particulières à la nouvelle zone T3.2-023 – ADOPTION

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Richard Allard

POUR : Monsieur Richard Allard
Madame Arielle Beaudin
Monsieur Gaëtan Gagné
Monsieur David Huggins-Daines

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le règlement 1314-2021-Z-16 modifiant le *Règlement de zonage numéro 1314-2021-Z* visant à modifier le plan de zonage et ajouter des dispositions particulières à la nouvelle zone T3.2-023, soit adopté;

QU'il entre en vigueur conformément à la Loi.

RÉSOLUTION NO. 2024-510

Règlement 1314-2021-Z-17 modifiant le *Règlement de zonage numéro 1314-2021-Z* visant des dispositions particulières relativement aux usages dans la zone T2.2-002 et modifiant le plan de zonage – ADOPTION

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. David Huggins-Daines

POUR : Monsieur Richard Allard
Madame Arielle Beaudin
Monsieur Gaëtan Gagné
Monsieur David Huggins-Daines

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le règlement 1314-2021-Z-17 modifiant le *Règlement de zonage numéro 1314-2021-Z* visant des dispositions particulières relativement aux usages dans la zone T2.2-002 et modifiant le plan de zonage, soit adopté;

QU'il entre en vigueur conformément à la Loi.

RÉSOLUTION NO. 2024-511

Projet de règlement 1314-2021-L-1 modifiant le *Règlement de lotissement 1314-2021-L* visant à modifier les dispositions d'exemptions des normes de lotissement – ADOPTION

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. David Huggins-Daines

POUR : Monsieur Richard Allard
Madame Arielle Beaudin
Monsieur Gaëtan Gagné
Monsieur David Huggins-Daines



ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le projet de règlement 1314-2021-L-1 modifiant le *Règlement de lotissement 1314-2021-L* visant à modifier les dispositions d'exemptions des normes de lotissement soit adopté ;

QU'une assemblée publique de consultation soit tenue le mardi 12 novembre 2024 à 18 h 30 dans la salle du conseil municipal, située au 1386, rue Dumouchel.

COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL AU PUBLIC

Aucune.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse, la directrice générale ainsi que le conseiller David Huggins-Daines répondent à une question du public.

RÉSOLUTION NO. 2024-512

Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Gaëtan Gagné

POUR : Monsieur Richard Allard
Madame Arielle Beaudin
Monsieur Gaëtan Gagné
Monsieur David Huggins-Daines

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée à 16 h 39.

Mme Michèle Lalonde
Mairesse

Me Audrey Sénécal
Greffière et directrice des Services juridiques